

D.E.-J.E.P.S Canoë-Kayak Eau Vive



Du 1er octobre 2018 au 18 octobre 2019

Objectif :

Le C.R.E.P.S PACA en partenariat avec le C.R.F.C.K., organisent une session de formation au diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire «Canoë Kayak Eau Vive et CS MER».

Le DEJEPS atteste de la possession des compétences à l'exercice du métier d'entraîneur, formateur, coordonnateur, technicien haute rivière de la mention Canoë-Kayak Eau Vive.

Ce diplôme est de niveau III (niveau Bac + 2).

Formation sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. CFA FUTUROSUD.

Heures Totales



Heures en centre



Heures en entreprise



CODE ROME
G1204

CRFCK

FFCK

FUTUROSUD
SPORT ANIMATION TOURISME

Centre Jacques Arnaud 05120 - L'Argentière la Bessée
Tél.: 04 92 23 12 92
Mail : contact@crfck.com - www.crfck.com

CREPS
PACA

Région
PACA

L'Europe
s'engage
en France

D.E-J.E.P.S

Canoë-Kayak Eau Vive

Contenus et modalités pédagogiques :

La formation se compose de 4 unités certificatives et du C.S Mer.

L'organisation pédagogique est dispensée sur le modèle de l'alternance. Temps de formation en centre entrecoupés de périodes en entreprise(s). Les épreuves certificatives sont programmées au cours de la formation.

UC1 : Concevoir un projet de perfectionnement.

UC2 : Coordonner et mettre en œuvre un projet de structure.

UC3 : conduire une démarche d'entraînement et de formation.

UC4 : encadrer le CKDA en sécurité en eau vive, environnement spécifique.

CS : Certification Spécialisation Mer

Dates : du 1 octobre 2018 au 18 octobre 2019 Lieu : L'Argentière La Bessée

Publics et pré-requis : Excellents kayakistes, pratiqués la compétition ou de la haute rivière, ayant une expérience bénévole ou professionnelle dans l'animation ou l'enseignement du CKDA.

Modalités d'inscription : les pré-inscriptions s'effectuent en ligne www.crfck.com .

Dates de la sélection:

Sont programmés deux tests de sélections l'un en juin le second en septembre.

- 22 juin 2018

- 11 septembre 2018

Les exigences préalables pour la mention «Canoë-kayak et disciplines associées en eau vive», sont celles prévues à l'article 0.212-44 du code du sport. Complétées d'un test comprenant 3 épreuves techniques.

1) Aisance technique personnelle à naviguer en classe trois, passages classe 4.

2) Réaliser les gestes de sécurité fondamentaux en rivière de classe 3 passages 4.

3) Faire naviguer en sécurité un groupe d'au moins 4 pagayeurs de niveau pagaie bleue eau vive en classe 3 sur au moins deux kilomètres, incluant un franchissement nécessitant la mise en place d'une organisation spécifique.

Suivi et évaluation de la formation :

Le suivi est effectué par le livret de formation dématérialisé accessible sur Internet, il comprend tous les éléments administratifs ainsi que le suivi pédagogique en centre et en entreprise.

Le planning et les modalités certificatives y sont précisés.

L'évaluation s'effectue par :

- Les épreuves certificatives sont programmées au cours de la formation. Un jury validera le diplôme à l'issue du parcours de formation comprenant les temps de formation en centre et en entreprise.
- Des feuilles d'émargement sont organisées pour le suivi présentiel.

Coût : Devis sur demande. Formation financée par le CFA FUTUROSUD (contrat d'apprentissage) ou contrat de professionnalisation

CONTACT



Téléphone
04 92 23 12 92



Internet
www.crfck.com
Mail : contact@crfck.com



CRFCK
Complexe Sportif du Quartz
05120 L'Argentière la Bessée